



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Mot du Maire

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Bonjour à vous tous,

L'été tire à sa fin... et l'automne est à nos portes. D'ici peu, nos espaces verts revêtiront bientôt leur manteau d'automne. Tout un spectacle en couleur et en odeur. Nous vous invitons à profiter de ces après-midis frais pour faire une randonnée, à pied ou à vélo, ou peut-être même découvrir notre belle région que mère Nature met à votre disposition.

Avec la rentrée scolaire qui est arrivée, nous vous invitons à redoubler de prudence lorsque vous circulez sur le réseau routier et en zone résidentielle. Car cet enfant pourrait être le vôtre!

Dans un autre ordre d'idées, je vous invite à vous tenir à l'affût de l'évolution des travaux visant à convertir notre église en centre socioculturel. Les travaux entrepris le 20 avril 2015 se poursuivront jusqu'au 13 octobre inclusivement, période prévue pour l'ouverture de notre centre. Nous sommes particulièrement fiers de ce projet qui permettra à la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur d'améliorer les services offerts aux citoyens.

De plus, le centre socioculturel sous sa forme actuelle respecte les normes d'accès aux personnes à mobilité réduite et répondra à l'obligation, qu'auront sous peu les municipalités en matière de sécurité civile, soit d'être en mesure d'abriter 20 % de sa population en cas de sinistre. Avec son système énergétique performant de géothermie, la Municipalité pourra augmenter substantiellement ses revenus de location et l'efficacité énergétique permettra d'en diminuer d'autant les coûts d'opération.

En terminant, le 19 octobre prochain, vous serez appelés aux urnes pour les élections fédérales surtout n'oubliez pas d'accomplir votre devoir de citoyen et d'aller voter!

Bon automne et bonne rentrée à tous !

Jean Lalonde, maire





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur Bulletin d'information – Octobre 2015



Spectacle familial !

Ça bouge à Très-Saint-Rédempteur. Afin de vous divertir durant la période automnale, je vous invite donc à venir fêter l'Halloween avec nous au nouveau Centre socioculturel!

Venez vivre une expérience incroyable avec Roseline la Sorcière !



Roseline, la gentille sorcière, est désespérée, car elle est victime d'une sorcière méchante, Verrue-Poilue, qui lui a enlevé ses pouvoirs en changeant ses cheveux. Ses amis l'aideront à retrouver les siens, chacun apportant sa part par une potion magique. Roseline retrouve ses pouvoirs et pourra à nouveau confectionner les bonbons d'Halloween.

Il s'agit d'un spectacle interactif pour les enfants incluant deux tours de magie, lecture d'une belle histoire, marionnettes et un cahier de conte souvenir : lettre du personnage racontant l'histoire du spectacle, avec jeux pédagogiques intégrés, et +++

Lieu : NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL (ÉGLISE)

Date et heure : Dimanche, le 25 octobre 2015 de 13h00 à 14h30

Cette activité est gratuite!

Végétaux pour bande riveraine à donner!

L'organisme le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges en partenariat avec Nature-Action Québec nous offre des végétaux gratuits cet automne!

Ce projet s'adresse aux propriétaires et aux producteurs agricoles dont la propriété est en bande riveraine. Le projet vise la mise en place de bandes riveraines composées d'arbustes fruitiers et d'herbacées pour les pollinisateurs dans l'objectif d'offrir des aires d'abris et d'alimentation.

Pour les plantations, un total d'environ 150 arbustes et 200 herbacées sont disponibles. Toutefois, les plantations devront être réalisées en 2015. Êtes-vous intéressé à recevoir des végétaux pour votre bande riveraine ou connaissez-vous d'autres producteurs qui seraient également intéressés à en recevoir?

Voici la liste des espèces végétales disponible : Arbustes fruitiers : sureau, aronie, amélanchier, symphorine, cornouiller. **Herbacées :** rudbeckie, scirpe, carex, verveine.

Pour commander, appelez la Municipalité au (450) 451-5203 **avant midi, le 9 octobre 2015.**





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Subvention sportive 2015

Veuillez prendre note que la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur défraie un maximum de 60 \$ par enfant pour une activité sportive ou un camp de jour. Les inscriptions à cette subvention s'effectuent **jusqu'au 3 décembre 2015**.

Si vous avez des questions et/ou commentaires, n'hésitez pas à contacter la réception de la Municipalité au numéro suivant : (450) 451-5203.

Élection fédérale 2015

Le premier ministre Stephen Harper invite les Canadiens à encercler la date du **19 octobre 2015** sur leur calendrier. C'est à cette date qu'il compte les convier aux urnes afin qu'ils passent un jugement sur son dernier mandat à la tête du gouvernement fédéral.

Interrogé si les élections auront lieu comme prévu au nouveau centre socioculturel, M. le maire a répondu avec enthousiasme : «**Oui**».

Fête du cimetière

Veuillez prendre note que l'événement de la Fête du cimetière prévue le 4 octobre 2015 est **reporté au 1^{er} novembre 2015** pour permettre aux paroissiens de se réunir à la suite de la bénédiction au cimetière.

Cette rencontre aura lieu au nouveau Centre socioculturel sis au 808, route Principale. Nous vous attendons en grand nombre!

Très grand succès pour la fête du village

Nous tenons à féliciter sincèrement les membres de la Fondation des Amis du Patrimoine de Très-Saint-Rédempteur pour avoir organisé la Fête du Village, le 9 août dernier. Cette fête s'est avérée un véritable succès (environ 300 participants)

Il y avait une foule de jeux et d'activités pour les petits et les grands. De nombreux intervenants ont animé la fête, dont : la Sûreté du Québec, les Pompiers de Sainte-Marthe, l'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques, l'orchestre Country Shadow, les Ailes de l'Illusion (magicien), Mme Anne-Marie Bédard (tatoueuse), M. Alejandro Senn qui a animé l'atelier de peinture avec la confection d'une toile sur les bienfaits de la collectivité, etc. Tout le monde s'est régalé avec les hot dog faits avec les saucisses d'Alain Lauzon, les tartes de Rackel Rozon et la crème glacée de Mobile Pickrell!

Encore un grand merci à la Fondation des Amis du Patrimoine de Très-Saint-Rédempteur et à tous les commanditaires et ses bénévoles pour cet événement mémorable !





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Prévention résidentielle : SOYEZ PREUDENTS !

Changement d'heure, changement de pile!

Dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2015, il sera temps de reculer l'heure. Et, qui dit changement d'heure, dit aussi remplacement de piles de vos avertisseurs de fumée. En effectuant ce geste simple, vous vous assurez d'être alerté en cas d'incendie. Gardez toujours en tête qu'un avertisseur de fumée bien alimenté assure la sécurité de votre résidence et de votre famille.

Une chose est très claire... vous devez avoir un avertisseur de fumée par étage même dans les vides sanitaires au sous-sol et il ne doit pas avoir plus de 10 ans. Petite anecdote : combien de fois avons-nous entendu qu'un feu s'est déclaré dans une maison et l'avertisseur de fumée à réveiller le résident qui s'était assoupi sur le divan. S'il n'avait pas eu d'avertisseur fonctionnel que serait-il arrivé???

Chauffage

L'automne est arrivé et le temps frisquet frappe à nos portes. N'oubliez pas de prendre certaines précautions avant de commencer à utiliser vos appareils de chauffage. Par exemple, éloignez les rideaux et les meubles à une distance de dix centimètres des plinthes électriques, faites ramoner la cheminée par un professionnel, n'entrez pas de matériaux combustibles à proximité de vos installations, nettoyez ou remplacez le filtre d'un appareil au gaz ou au mazout et ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance.

En ce qui concerne le **chauffage au bois** : nous vous réitérons l'importance de bien ramoner sa cheminée. Régulièrement, les feux de cheminée sont causés par un chauffage à température trop basse (moins de 300 degrés) ou l'utilisation de bois non sec. C'est à ce moment que se forme la créosote qui colle le long de la cheminée. Votre assureur est-il allé visiter votre maison? Votre poêle est-il à la bonne distance du mur? Tous les poêles homologués ont une plaque indiquant la distance réglementaire à observer. S'il n'y a aucune indication, probablement qu'il n'est pas homologué, alors une distance de 4 pieds doit être respecté. Le tuyau doit être à un minimum de 18 pouces de toute matière combustible.

Les feux à ciel ouvert et les feux dans les foyers

C'est le moment de vous débarrasser des branches et des feuilles encombrantes. Soyez informé que pour tout feu extérieur qui n'est pas dans un foyer ou un contenant sécuritaire à cet effet, vous devez détenir un permis auprès des pompiers de Sainte-Marthe. C'est gratuit ! Nous le répétons souvent, mais les pompiers doivent intervenir à différents endroits sur le territoire. Par contre, avoir un permis et utiliser un foyer, ne vous donne pas le droit d'envahir les voisins avec la fumée. Si le problème survient, c'est le règlement de nuisance qui s'applique et nous devons faire éteindre votre feu. **Plusieurs règles s'appliquent concernant les distances séparatrices. Communiquez avec le service incendie de Sainte-Marthe pour plus d'information : (450) 459-8093 ou patrice.lavergne@sainte-marthe.ca.**





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Informations générales

Avis à tous

Suite à plusieurs plaintes de résidents de la Municipalité, nous appliquerons nos règlements plus rigoureusement.

Il est donc primordial de communiquer avec la Municipalité avant de commencer tout travaux de construction, de rénovation, d'installation de divers équipements temporaires ou permanents, d'aménagement paysager, de coupe d'arbres, d'installation de piscine, etc. De plus, assurez-vous d'effectuer l'entretien de votre terrain et de le garder libre de tous débris, déchets, véhicules désaffectés, matériaux de construction inutilisés, de vieux meubles, etc. Finalement, les nuisances causées par les animaux représentent un irritant pour bon nombre de citoyens. Que ce soit les nuisances par le bruit, les odeurs, les matières fécales ou les animaux en liberté, ces situations peuvent devenir dérangeantes pour le voisinage et constituent une infraction à nos règlements.

Il s'agit d'infractions aux règlements, passibles d'un constat d'infraction pour chaque jour où une infraction est constatée. Évitez de mauvaises surprises et informez-vous auprès de l'inspecteur municipal. Vous pouvez le joindre au (450) 451-5203, poste 223. Il est préférable de prendre un rendez-vous si vous désirez le rencontrer.

Abri d'auto tempo...raires

La saison des abris d'auto temporaires approche à grands pas. En effet, ces abris peuvent être installés à compter du 15 octobre. Ils doivent être de fabrication industrielle et être situés à un minimum de trois (3) mètres (10 pieds) de la bordure de la rue. Veuillez toutefois noter qu'ils ne peuvent servir à entreposer des objets ou des matériaux et **qu'ils devront être démontés au complet (toile et structure) au plus tard le 15 mai prochain.**

Nous comptons sur votre précieuse collaboration quant au respect de ces normes.

Ponceaux

Chaque propriétaire est responsable de son ponceau, il doit donc veiller à ce qu'aucun obstacle n'obstrue l'écoulement des eaux.

Permis de brûlage

Un permis est requis jusqu'au 30 novembre et à partir du 15 avril. En dehors de cette période, les résidents DOIVENT informer le service d'incendie de Sainte-Marthe préalablement à toute opération de brûlage au (450) 459-8093.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Matières résiduelles

Le temps froid approche à grands pas et plusieurs personnes profitent du changement de saison pour faire un grand ménage et se départir de divers objets ou matériaux. Nous vous rappelons que diverses règles doivent être prises en considération lorsque le temps sera venu de vous en débarrasser. En effet, il est important de trier les objets et de les acheminer au bon endroit !

Bac de récupération pour la collecte sélective

Chaque résidence doit avoir son bac de récupération servant à la cueillette des matières recyclables. Vous pouvez vous en procurer un au bureau municipal (bac de 360 litres) au coût de 75.07 \$. **La cueillette des matières recyclables s'effectue le vendredi à partir de 7 heures.** Les bacs sont enregistrés à l'adresse civique, donc si la propriété est vendue, le bac doit rester avec la propriété.

Veuillez prendre note que le bac bleu ne doit servir que pour le recyclage.

Ordures ménagères, gros rebuts

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les mardis, à partir de 7 heures. Les gros rebuts sont recueillis le 1^{er} vendredi du mois sauf les pneus, les matières dangereuses et les matériaux secs.

Comment placer le bac au bord de la route?

Positionnez votre bac de la même façon que le bac de récupération (en bordure de la route, les roues vers la résidence et le logo vers la rue en direction de la flèche) et assurez-vous que le bac est libre de tout objet dans un périmètre de 60 cm;

➤ **Aucune matière placée à l'extérieur du bac ne sera ramassée;**

Le couvercle du bac doit être libre de tout débris (neige, sacs, etc.) et doit être fermé;

Le bac doit être placé au plus tard à 7 heures AM le mardi et pas trop près de la rue afin de limiter les bris.

Résidus domestiques dangereux - Comment s'en départir?

La MRC de Vaudreuil-Soulanges tient à rappeler aux citoyens l'importance de ne pas jeter de résidus domestiques dangereux (RDD) dans leur bac à déchets domestiques.

Les citoyens doivent plutôt aller les porter à l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ou à un autre site dûment autorisé.

Merci de votre collaboration !





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



DISPOSITION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION – ENTENTE AVEC RIGAUD

Lieu : 391, chemin de la Mairie à Rigaud. Le site est ouvert du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h.

Coûts :

- 1 coffre automobile : 35 \$ pour les 2 premiers voyages et 70 \$ pour le troisième.
- 1 remorque à un essieu : mêmes conditions que pour un coffre automobile.
- 1 camion à 2 essieux : 70 \$ par voyage, peu importe le nombre.

ÉCOCENTRE VAUDREUIL-SOULANGES

Lieu : 2800, rue Henry-Ford à Vaudreuil-Dorion.

Été (avril à octobre)

Lundi : Fermé
Mar à Ven : 8h-17h
Sam-Dim : 9h-16h

Hiver (novembre à mars)

Lun-Jeu : Fermé
Ven : 8h-17h
Sam-Dim : 9h-16h

Pour les résidents de Vaudreuil-Soulanges seulement

Maximum 5 m³ par visite

Coûts (sur une base annuelle) :

- de 12m³ : gratuit + de 12m³ : 25\$/m³

Pour plus d'information : (450) 455-5434

<http://www.mrcvs.ca/fr/ecocentre>

Collecte de feuilles

Veuillez noter **qu'il n'y aura pas de collecte de feuilles** à Très-Saint-Rédempteur cette année. En effet les résidents devront avoir recours à d'autres solutions afin de s'en départir. Voici quelques suggestions :

- Composter les feuilles mortes à la maison;
- Déchiqueter les feuilles et les étendre dans vos plates-bandes, boisés, etc. Les feuilles se décomposeront rapidement et serviront d'engrais aux végétaux. Vous pouvez même l'étendre sur votre pelouse;
- Utiliser les feuilles mortes comme paillis. Elles aideront à protéger les racines du gel durant l'hiver et formeront un humus très fertile dès le printemps suivant;
- Certains agriculteurs pourraient être intéressés par vos feuilles afin d'en faire du compost et ainsi réduire leurs besoins en engrais. Restez à l'affut.

Attention toutefois aux feuilles des arbres présentant des signes de maladies ou parasites, certaines utilisations pourraient ne pas convenir.

De plus, assurez-vous de ne pas jeter vos feuilles dans les fossés. En plus de risquer de recevoir un constat d'infraction, une telle pratique peut causer des bouchons de feuilles dans les ponceaux et augmente la fréquence à laquelle les fossés doivent être entretenus.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Bibliothèque municipale

PRÈS DE VOUS ET POUR VOUS

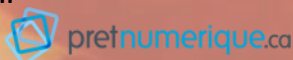
LES SERVICES :

- ❖ Prêts de livres : abonnement gratuit pour les résidents de T.S.R.
 - Collection locale (près de 3 000 livres)
 - Collection du Réseau Biblio de la Montérégie (1 600 documents)
 - Possibilité d'emprunter dans les autres bibliothèques du Québec près de 2 millions de documents
- ❖ Horaire : Mercredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h

LES RESSOURCES :

et bien d'autres sur le site

www.mabibliotheque.ca/monteregie



pretnumerique.ca



Livres numériques et livres audio

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Vous désirez participer à la vie de votre communauté? On a besoin de vous pour les services suivants :

Prêt de livres et rangement :

- mercredi de 19H à 21H
- samedi de 10H à 12H

- ❖ Animation et promotion : au besoin
- ❖ Échange de livres : le jour, 3 fois/an
- ❖ Soutien en ressources numériques : tablette, liseuse...au besoin
- ❖ Comité de la bibliothèque : 1 soir/2 mois

Gaston Soucy, responsable
450-451-5203, poste 225

Semaine des bibliothèques publiques (du 17 au 24 octobre 2015)

À la bibliothèque de Très-Saint-Rédempteur, nous célébrons pendant tout le mois d'octobre! Nous vous invitons à venir découvrir pourquoi la bibliothèque est un lieu de découvertes par excellence. Surveillez nos activités.

Venez participer à notre **Concours Courriel g@gnant** et gagner des prix!

GRAND PRIX : iPad mini 16 Go d'une valeur approximative de 439\$

- OÙ : À votre bibliothèque de Très-Saint-Rédempteur
- QUAND : Courriel g@gnant est un nouveau concours qui a lieu cet automne et dont la durée est de 9 semaines (du 21 septembre au 27 novembre 2015).
- COMMENT : Lors de votre visite à la bibliothèque, recevez un coupon lorsque vous faites ajouter votre adresse de courriel à votre dossier d'usager.

Pour remporter un prix, vous devez remplir un coupon de participation et le déposer dans la boîte prévue à cet effet. Limite d'une participation par usager durant la durée du concours.

Date limite du concours : 27 novembre 2015.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Par cette température automnale, vous trouverez ci-dessous une liste de nouveautés afin de vous réchauffer l'âme!

Liste des nouveautés

	Les Nombres Tome 7 Un bonheur presque parfait	Pour une fois, Vicky, Jenny et Karine vivent chacune une belle histoire d'amour en même temps. Mais le bonheur est fragile et la vie parfois cruelle.
	Les Minions Tome 1 Banana!	Une adaptation en bande dessinée du film, pour tout savoir sur les Minions, leurs manies et leur mode de vie.
	La petite sœur du Chaperon rouge	Il était une fois un Petit Chaperon rouge devenu grand, riche et célèbre. Désormais, rien ni personne ne lui résiste. Mais, quand elle décide de transformer la forêt en parc d'attractions géant, une voix s'élève : celle de Carlotta, sa petite sœur, un cœur tendre au sacré caractère. Pour elle, pas question que le conte de fées se transforme en baratin pour touristes, il faut sauver la forêt et ses habitants ! Et, du fond des bois, une joyeuse rébellion s'organise...
	Millennium Tome 4 Ce qui ne me tue pas	Encore meurtris de leur récente rencontre avec Alexander Zalachenko, Lisbeth Salander, plus hackeuse que jamais, et Mikael Blomkvist, en crise de foi journalistique, se retrouvent pour enquêter sur un complot au cœur des services secrets américains.
	Toute la lumière que nous ne pouvons voir	Véritable phénomène d'édition aux États-Unis, salué par l'ensemble de la presse comme le meilleur roman de l'année, le livre d'Anthony Doerr possède la puissance et le souffle des chefs-d'œuvre. Magnifiquement écrit, captivant de bout en bout, il nous entraîne, du Paris de l'Occupation à l'effervescence de la Libération, dans le sillage de deux héros dont la guerre va bouleverser l'existence : Marie-Laure, une jeune aveugle, réfugiée avec son père à Saint-Malo, et Werner, un orphelin, véritable génie des transmissions électromagnétiques, dont les talents sont exploités par la Wehrmacht pour briser la Résistance.
	La fille du train	Depuis la banlieue où elle habite, Rachel prend le train deux fois par jour pour aller et revenir de Londres. Chaque jour elle est assise à la même place et chaque jour elle observe une jolie maison. Cette maison, elle la connaît par cœur, elle a même donné un nom à ses occupants qu'elle aperçoit derrière la vitre : Jason et Jess. Un couple qu'elle imagine parfait, heureux, comme Rachel a pu l'être par le passé avec son mari, avant qu'il ne la trompe, avant qu'il ne la quitte. Mais un matin, elle découvre un autre homme que Jason à la fenêtre. Que se passe-t-il ? Jess tromperait-elle son mari ? Quelques jours plus tard, c'est avec stupeur qu'elle découvre la photo de Jess à la une des journaux. La jeune femme, de son vrai nom Megan Hipwell, a mystérieusement disparu...





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Contrôle animalier et immatriculation

Contrôle animalier

À la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, le service de contrôle des animaux domestiques est assuré par une entreprise privée, soit par le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges, sis au 1269, rue Harwood à Vaudreuil-Dorion.

En plus de faciliter le repérage d'un animal perdu ou ramasser un chien errant, ce service de patrouille canine offre plusieurs avantages aux propriétaires de chiens, dont un service sans frais 24 heures sur 24, et ce, 7 jours sur 7. Vous pouvez vous informer sur les règlements, porter plainte et obtenir les services. Notons qu'en plus de recueillir les animaux perdus, le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges garde en pension le chien pendant le délai prévu à la réglementation municipale ou jusqu'à ce qu'il trouve les maîtres. À la condition qu'ils se soient procuré une licence, bien sûr.

Pour obtenir de l'information, formuler une plainte ou requérir un service, vous pouvez communiquer avec le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges, soit Mme Chantal Vermette ou M Richard Seymour en composant, le (450) 510-1508.

Le service de plaintes est fourni entre 9h et 17h tous les jours et assure un suivi dans le 24 heures suivant la plainte. En cas d'urgence, pour une morsure ou dénoncer un chien dangereux, veuillez communiquer avec la Sûreté du Québec au numéro suivant : (450) 456-3883.

Immatriculation des chiens

Veuillez prendre note qu'en vertu du nouveau règlement municipal 209-2015, toute personne qui est le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur doit se procurer une **licence annuelle au coût de 20\$ par chien** en sa possession et un **maximum de deux (2) chiens**. La licence est renouvelable le 1^{er} janvier de chaque année et est valable pour l'année en cours seulement, peu importe la date de délivrance de la licence.

De plus, le chapitre III, article 12 contient certaines dispositions applicables aux chiens dangereux, races interdites, droits acquis et chien de garde. Nous invitons tout propriétaire de chien à se procurer une copie dudit règlement afin de s'y conformer.

Vous pouvez vous procurer le règlement 209-2015 et/ou une licence à l'hôtel de ville de Très-Saint-Rédempteur au 769, route Principale : du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



Ressources locales



Site Internet: www.hlapasserelle.com

Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis plus de 17 ans.

Pour rejoindre une intervenante, pour obtenir de l'information, déposer une demande d'hébergement ou encore obtenir de l'aide en **cas d'urgence**, veuillez composer le **450.424.6010**, ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.

Services Internes

- Hébergement temporaire
- Ligne d'urgence
- Consultation individuelle
- Évaluation des besoins
- Ateliers de groupe
- Références au besoin

Services Externes

- Consultation individuelle
- Intervention téléphonique
- Suivis de groupe

Services Jeunesse

- Consultation mère/enfant
- Consultation auprès des enfants
- Support dans les habiletés parentales
- Services internes/ externes

Administration

C.P. 115, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5W1

Téléphone : 450.424.6077, Télécopieur : 450.424.1371, Courriel : info@hebergementlapasserelle.com



ÊTES-VOUS PROCHE AIDANT ? Vous occupez-vous de quelqu'un qui est malade ou en perte d'autonomie ? Faites-vous des visites de courtoisie, êtes-vous inquiet de la santé d'un proche ?

Alors, vous êtes un proche aidant, un aidant naturel.

Cette tâche peut être valorisante, positive, mais aussi difficile et épuisante.

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE AU BOUT DU ROULEAU!

Au Parrainage Civique, nous pouvons vous accueillir, vous offrir des outils et de l'information pertinente, de façon bilingue. Nous offrons aussi un **Groupe de soutien**, pour partager avec d'autres aidants qui vivent la même situation que vous.

Les personnes âgées et vivants avec une déficience intellectuelle peuvent aussi recevoir nos services. Nous nous déplaçons dans toute la région de Vaudreuil-Soulanges.

Céline Paiement, t.s. Intervenante sociale

36A, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion QC J7V 2K5

Tél. : 450 455-8986

www.parrainageciviquevs.ca

ÂGE D'OR DE TSR

Évènements à venir :

- Souper d'ouverture (31 octobre 2015)
- Souper de Noël (28 novembre 2015)
- Dîner de janvier (21 janvier 2016)
- Dîner de février (25 février 2016)
- Dîner de mars (24 mars 2016)
- Dîner d'avril (28 avril 2016)
- Souper de fermeture (21 mai 2016)

Pour plus d'informations, contactez Gerry au 450-451-6270, ou Lise au 450-451-5066.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2015



VITESSE DANS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

La municipalité a reçu de nombreuses plaintes selon lesquelles certains automobilistes ne respecteraient pas le *Code de la sécurité routière* (vitesse, arrêts, etc.), principalement dans les secteurs résidentiels et aux abords du parc Cavaleri. La Municipalité a donc demandé à la Sûreté du Québec de porter une attention particulière au respect de la signalisation dans certains secteurs. Soyez prudents !

STATIONNEMENT HIVERNAL

Veuillez noter que selon le *Règlement sur la circulation* numéro 207, le stationnement sur la voie publique et les terrains municipaux est **interdit de 0h00 à 7h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement**.

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardis de chaque mois à 20 h à la salle communautaire située à l'Hôtel de Ville.

Dates des prochaines séances ordinaires de :

13 octobre 10 novembre 8 décembre

Tous les procès-verbaux des séances du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Web de la Municipalité.

SERVICES 311 et 511

C'est dans le but de remédier à l'engorgement du centre de réception des appels 9-1-1, causé en raison d'une très forte proportion d'appels à caractère non urgent, que s'est inscrit la création de la ligne 3-1-1. La population est invitée à composer ce numéro pour signaler tous les appels non urgents nécessitant une intervention municipale, notamment :

- les bris d'aqueduc et les inondations;
- les entraves de la route;
- les voies de circulation endommagées;
- les poteaux de signalisation abîmés;
- les lumières brûlées et tout autre problème de cette nature.

Lorsque ces situations se présentent sur une route sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (le chemin du Bois-Franc et la route 325 par exemple), c'est alors le 5-1-1 qu'il faut composer.

BUREAU MUNICIPAL

769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur
Téléphone: 450-451-5203

Courriel: mun.tsr@tressaintredempteur.ca

Site web: www.tressaintredempteur.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h00 à 16h30.

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

Le **lundi 12 octobre 2015**, ainsi que du **18 décembre 2015 au 3 janvier 2016**

